

**Jury de fin d'études des élèves restaurateurs du patrimoine
de l'Institut national du patrimoine**

Session de septembre 2023

Délibération du jury

En application de l'article 10 de l'arrêté du 14 novembre 2002 modifié relatif aux conditions d'admission et à l'organisation de la scolarité des élèves du département des restaurateurs de l'Institut national du patrimoine, sont proposés pour l'attribution du diplôme de master de restaurateur du patrimoine au titre de l'année 2023, compte tenu des notes attribuées, les élèves dont les noms suivent :

Nom et prénom	Spécialité	Date de naissance	Mention*
AUSSEL Emma	Peinture	02/01/1998	Bien
BOUHOUD Mariane	Sculpture	17/02/1996	Très bien avec félicitations du jury
BURELLER-LOUVET Nolwenn	Arts du feu-métal	19/04/1997	Bien
BURON Mathilde	Peinture	18/09/1996	Très bien avec félicitations du jury
DADILLON Blandine	Arts textiles	26/12/1997	Bien
DAGRADA Elisabeth	Arts graphiques et livre	18/10/1996	Bien
FERRAND Clara	Arts graphiques et livre	23/06/1994	Très bien avec félicitations du jury
LE CORRE Diane	Peinture	13/02/1995	Assez bien
MAJ Tatiana	Mobilier	10/01/1991	Bien
MARANDAS Lucie	Arts textiles	18/10/1994	Assez bien
NALIN Claire	Arts graphiques	08/11/1994	Bien
NAUDIN Thaïs	Arts graphiques et livre	10/12/1998	Assez bien
OLIVE Emma	Arts graphiques	25/02/1998	Très bien avec félicitations du jury
POJOLAT Estelle	Arts du feu-céramique	10/11/1992	Très bien avec félicitations du jury
THOMAS Louise	Arts textiles	27/05/1996	Très bien
ZACHARIE Leslie	Arts graphiques	21/06/1996	Assez bien

* **Très bien** (note égale ou supérieure à 16), **avec félicitations du jury** (note égale ou supérieure à 18)

Bien (note égale ou supérieure à 14 et inférieure à 16), **Assez bien** (note supérieure à 12 et inférieure à 14)

Fait à Aubervilliers, le 13 septembre 2023

La présidente du jury
Mireille Klein

